

# COMPRENDRE LA SITUATION FINANCIÈRE DU CAC... ET RÉAGIR

Conseil d'Administration – 11 décembre 2023

## SOMMAIRE DU DOCUMENT

- La construction historique de la situation actuelle (et l'état du fond de roulement)
- L'objectif de maintien du niveau d'activité actuelle avec 3 salariés en chiffre (=210 k€)
- Regard sur la structuration des charges
- Regard sur la structuration des produits
- L'équilibre budgétaire au CAC, résumé des épisodes précédents
- Les perspectives, quelles suites aux prochains épisodes ?

## ANNEXES

- Focus sur les recettes d'activités au CAC
- Focus sur l'implication du CAC dans des projets inter-organisations

## CONSTRUCTION HISTORIQUE DE LA SITUATION BUDGÉTAIRE ACTUELLE

ANNÉE	Total charges	Total produits	Résultat
2014	94 047	97 529	3 482
2015	98 755	128 646	29 891
2016	151 728	156 326	4 598
2017	131 209	118 478	-12 731
2018	148 338	155 358	7 020
2019	151 778	155 261	3 484
2020	143 921	148 821	4 900
2021	148 430	158 889	10 460
2022	211 731	195 156	- 16 576*
2023			

\* avec 20 k€ de reprise

Point de situation sur le fond de roulement inscrit au bilan présenté en AG de Mai 2023 : autour de 45 k€ (voir [ici le bilan comptable téléchargeable](#))

## **L'OBJECTIF DE MAINTENIR LE NIVEAU D'ACTIVITÉ ACTUEL AVEC TROIS PERMANENTS EN CHIFFRE**

L'opportunité d'un poste fonjep-recherche (financement de 14 k€/ an sur 3 ans, renouvelable 3 fois) a permis de passer de deux à trois permanents et d'accroître le volume d'activité du CAC.

L'enjeu est donc de passer d'une « vitesse de croisière » autour de 150 k€ par an à une autre autour de 210 k€/an.

### **STRUCTURATION DES CHARGES**

Structure des charges au CAC : autour de 80 % de salaires (175 k€ annuel)

Le reste est réduit au minimum (pas de superflu) : loyers, petite presta paye, compta, outils numériques, etc

### **STRUCTURES DES PRODUITS**

**Tout d'abord les financements « socles » (installés depuis plusieurs années, stables et pluriannuels)**

- DJEPVA : 50 k€/an en convention triannuelle 2022-2024
- FPH : 30 k€/an sur convention triannuelle 2021-2023 (prolongement automatique en 2024 assorti d'une augmentation de 10 k€ avec ensuite une convention 2025-2027 de 120 k€ sur la période)
- Fondation Un Monde Par Tous : 15 k€/an sur convention triannuelle 2021-2023 (prolongement prévu sur période 2024-2026 sur le même montant ou légère augmentation)

Donc autour de 95 k€

**à quoi nous pouvons ajouter**

- Postes Fonjep : 28 k€/an sur 2022-2024 puis 21 k€/an sur 2025-2027
- Autour de 10 k€/an du FNDVA (passage d'un financement annuel à tri-annuel sur 2022-2024)
- Depuis 2019, financement annuelle de 7 k€ de la Ville de Paris
- Au bas mot 13 k€ d'adhésions annuelles (cf détails et perspectives en annexe) (niveau le plus bas atteint ces dernières années, en 2021. La moyenne est un peu plus haute autour de 15 k€... à noter, lors de l'année 2017 où nous avons « bu le bouillon » avec un déficit de 12 k€, nous avons lancé une opération de fin d'année d'appel aux dons et nous avons eu un total de 28 k€ au final sur cette ligne « cotisation dons »)
- Les mauvaises années 4 k€ de recettes d'activités

Donc autour de 62 k€ (qui s'ajoutent au 95 k€ de financement socle pour atteindre 157 k€ en tout)

La plupart de ces financements sont donc stables (les 3/4 du budget à atteindre)

### **À noter en 2023 des financements ponctuels**

- 16 k€ de l'IFMA
- 6 k€ de L.A Coalition
- 13 k€ de DMS (pour la préfiguration sur un an)

Donc 35 k€ de financement non reconductible obtenu en 2023, ce qui donne des produits à hauteur de 192 k€

Pour atteindre 210 k€, il manque 18 k€

et nous pensions les avoir trouver avec la « pré-décision » de la FPH de nous verser 50 k€ en deux ans : 25 k€ en 2023 et la même somme l'année suivante

## **RÉSUMÉ DE L'ÉPISODE PRÉCÉDENT**

- 12 Mai le CAC tire le signal d'alerte en AG
- 17 Mai, envoi d'une note à la FPH pour avoir un financement complémentaire
- Juin : premier avis positif de la FPH
- Juillet : réunion avec la Fondation Un Monde Par Tous qui annonce son intention de continuer à soutenir le CAC
- Octobre : mauvaise nouvelle suite à la commission de la FPH d'Octobre (avec toile de fond changements à la FPH), le scénario « socle de sérénité » ne se réalise pas, étant donné qu'il « couvrait » 2023 mais pas entièrement 2024 (où on espérait d'une part DMS et d'autre part IFMA)

## LES PREMIÈRES PISTES POUR LE CAC...

### **Immédiatement et très, très court terme**

« Limiter la casse » sur le budget 2023 via

- un appel à contribution des adhérents, sympathisants dans la newsletter du 6 décembre
- doubler d'un message spécifique mi-décembre ? À voir (aussi en fonction de ce que donne le premier appel)

### **début 2024**

- quid du développement des recettes d'activités du CAC
- quid de la relation avec des collectivités territoriales partageant des préoccupations avec le CAC (libertés associatives, lutte contre la marchandisation, co-construction, etc)
- quid de financeurs non-sollicités pour le moment
- Structuration de la suite avec FPH, FUMPT, DJEPVA

### **Et ensuite**

- identification de programme type CERV citoyenneté, égalité, droits et valeurs - <https://cervfr.org/>

Perspective de dossier à construire en 2024 pour financement 2025

**... EN TANT QUE COLLECTIF INSCRIT DANS DE NOMBREUX PROJETS INTER-ORGANISATIONS**

**ANNEXE 1 : focus sur les recettes d'activités au travers le temps au CAC**

- Au bas mot 13 k€ d'adhésions annuelles (cf détails et perspectives en annexe) (niveau le plus bas atteint ces dernières années, en 2021. La moyenne est un peu plus haute autour de 15 k€... à noter, lors de l'année 2017 où nous avons « bu le bouillon » avec un déficit de 12 k€, nous avons lancé une opération de fin d'année d'appel aux dons et nous avons eu un total de 28 k€ au final sur cette ligne « cotisation dons »)

<b>ANNÉE</b>	<b>Total recettes d'activités</b>	<b>Total cotisations, dons</b>	
2014			
2015	8 000	19 000	
2016	11 000	21 000	UE
2017	6 700	28 000	UE
2018	6 800	17 000	UE
2019	5 400	15 000	UE
2020	4 600	14 400	
2021	4 460	13 600	
2022	6 520	16 700	UE
2023	8 600	13 200	

**ANNEXE 2 : focus sur l'implication du CAC dans des projets inter-organisations**

<b>Nom de l'espace inter-associatif de travail</b>	<b>Objet</b>	<b>Co-porteurs du projet</b>	<b>CAC impliqué dans l'effort de continuité de la démarche – recherche de financement</b>
<a href="#">OCMA</a>	Comprendre et contrer la marchandisation des associations	Voir liste sur le site	oui
<a href="#">CTC</a>	Rassemblement de réseaux associatifs et de coopératives pour accélérer les transitions écologiques et solidaires	Voir liste sur le site	non
<a href="#">Transiscope</a>	Commun numérique, portail web des alternatives	Voir liste sur le site	oui
<a href="#">LA Coalition</a>	Promotion et défense des libertés associatives	Voir liste sur le site	oui
<a href="#">DMS</a>	Démocratiser l'accès aux armes juridiques pour les combats associatifs	CAC, Sciences citoyennes, association « les allumeuses »	oui
<a href="#">Émancip'asso</a>	Permettre, faciliter, accompagner les acteurs associatifs dans leurs transitions vers le numérique libre	CNAJEP, CEMEA, Ligue de l'Enseignement, Réseau IJ, FNE, COFAC, Alternatiba, CAC - UNMFR, MES, UNAT, UNIOPSS, FAS, RNMA	non
<a href="#">ESCAPE</a> : Economie sociale et solidaire, co-construction, action publique (recherche-action)	Recherche-action ponctuelle sur les modalités de co-construction de l'action publique	Association cose commune (chef de file) avec le MES, le CAC, le RNMA, l'UFISC, la Ligue de l'Enseignement, le RTES	Non (financement ANR)
<a href="#">Projet LAIC</a> - Libertés associatives et initiative citoyenne (recherche-action)	Recherche-action ponctuelle sur l'enjeu des libertés associatives et des possibilités de déploiement des initiatives citoyennes.	Coordination Pas sans nous avec également Appuii, Institut Alinsky, CAC,	Non (financement ANR)
Création d'une communauté apprenante sur la gouvernance collective	Explorer et mettre au jour les spécificités de gestion démocratique d'une association collective	MES (chef de file) avec CAC, MIRAMAP, UFISC	oui
<a href="#">EGPU</a> – États Généraux du Post-Urbain	Initiatives citoyennes et « ménagement » du territoire	Voir liste sur le site	non

Il convient également de pointer les travaux menés dans le cadre du [CPA \(conseil parisien des associations\)](#) même s'il ne s'agit pas d'un projet inter-associatif à proprement parlé (instance issu de la charte des engagements réciproques entre les associations parisiennes et la Ville de Paris)